

Menus proposés par l'équipe de la Cuisine Centrale



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jendredi	Vendredi
16 au 20 - 10	<p>Tomates / Mozzarella</p> <p>Saucisses </p> <p>Lentilles </p> <p>Fruit </p>	<p>Œuf mayonnaise</p> <p>Colombo de légumes aux haricots rouges </p> <p>Fromage blanc </p> <p>Fruit </p>	<p>Pizza</p> <p>Blanquette de dinde </p> <p>Haricots verts </p> <p>Yaourt </p>	<p>Bœuf Bourguignon </p> <p>Pommes vapeur</p> <p>Fromage</p> <p>Fruit </p>	<p>Carottes râpées</p> <p>Calamar à l'Armoricaine </p> <p>Riz aux légumes</p> <p>Petits Suisses </p>

Fruit et
légume
cuits

Fruit et
légume
crus

Viande
Poisson
Oeuf

Féculent

Produit
laitier

Produit
sucré



Ce calendrier de menus peut subir des modifications en fonction des commandes et livraisons de marchandise au restaurant municipal. Le menu est élaboré en collaboration avec une diététicienne.



FABRICATION « MAISON »



REPAS SANS VIANDE



BIO



LABEL ROUGE

Tous les fromages sont AOP



ou IGP



Cuisine Centrale de Theix-Noyalou
Information consommateur
sur la présence de substances allergènes



Semaine 42

Allergènes		Arachides	Céleri	Crustacés	Fruits à coques	Gluten	Lait	Lupin	Mollusques	Moutarde	Oeufs	Poissons	Sésames	Soja	Sulfites
Lundi 16/10	Tomates / Mozzarella						X			X					X
	Saucisse														
	Lentilles														
	Fruit														
Mardi 17/10	Oeuf mayonnaise									X	X				X
	Colombo de légumes aux haricots rouges														
	Fromage blanc						X								
	Fruit														
Mercredi 18/10	Pizza					X	X								
	Blanquette de Dinde					X	X								
	Haricots verts														
	Yaourt						X								
Jeudi 19/10	Bœuf Bourguignon					X									X
	Pommes vapeur														
	Fromage						X								
	Fruit														
Vendredi 20/10	Carottes râpées									X					X
	Calamar à l'Armoricaine					X	X		X						
	Riz aux légumes														
	Petits Suisses						X								



Ce document est un complément d'information mais ne supprime pas la mise en place d'un PAI. Pour les biscuits individuels, la présence des allergènes est indiquée sur l'emballage. Le règlement Européen INCO (information consommateur) N° 1169/2011 impose la mise à disposition des consommateurs, d'une information écrite sur les 14 allergènes.

